

Ausbildungsdelegation I+D | Délégation à la formation I+D

Newsletter DF I+D 3/2012

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous communiquer ci-dessous une série d'informations sur plusieurs sujets d'actualité qui occupent la Délégation à la formation I+D.

Recommandations relatives aux stages

La Délégation à la formation Information + Documentation a adopté les recommandations relatives à l'organisation et à la réalisation de stages pratiques à l'extérieur (archives, bibliothèque, documentation) pendant la formation initiale en «agent-e en information documentaire». Les documents y relatifs peuvent être consultés sur notre site Internet en passant par le lien suivant:

www.formation-id.ch ► Formation initiale ► Entreprises de formation ► Stages pratiques à l'extérieur

http://www.formation-id.ch/index.php?option=com_content&view=article&id=215&Itemid=41&lang=fr

Révision quinquennale du Plan de formation et de l'Ordonnance sur la formation professionnelle

La révision de l'Ordonnance sur la formation professionnelle ainsi que du Plan de formation est du ressort de la Commission suisse pour le développement et la qualité I+D. Cette dernière se compose de représentants des centres ABD, des écoles professionnelles, des cantons et de la Confédération. La planification des travaux à accomplir pour la révision des documents mentionnés ci-dessus a fait apparaître qu'un nouveau plan de formation (intégrant éventuellement de nouveaux objectifs évaluateurs, des modifications dans le domaine des cours interentreprises, des grilles horaires ainsi que de la procédure de qualification) pourrait entrer en vigueur au plus tôt au début de la formation initiale 2015. La Commission D+Q «agent-e-s I+D» définira précisément la procédure à suivre lors de sa prochaine séance agendée au 31 octobre 2012. L'étape suivante consistera à mener une enquête large auprès des entreprises, des personnes en formation, des agent-e-s I+D formé-e-s, des écoles professionnelles et des organisateurs des cours interentreprises.

Programme des cours standard pour l'enseignement dans les écoles professionnelles

Nous disposons de la traduction française du programme des cours standard pour l'enseignement dans les écoles professionnelles. Ce programme a été transmis pour prise de position aux écoles professionnelles de Lausanne et Genève et peut maintenant faire l'objet d'une discussion. Nous vous tiendrons au courant de la suite des opérations.

Enquête auprès des entreprises formatrices

L'enquête réalisée en novembre 2011 auprès des entreprises formatrices a été évaluée. Nous avons constaté que sa pertinence est en partie limitée parce que toutes les entreprises n'y ont pas participé. Elle livre toutefois des données étayées quant aux salaires pendant la formation initiale. Vous trouverez en annexe une synthèse des résultats.

Formulaire de données concernant les apprentis

Les entreprises formatrices qui ont engagé un nouvel apprenti ou une nouvelle apprentie pour août 2012 sont priées de transmettre le formulaire de données à la Délégation de formation (voir annexe à la présente). Cela nous facilite considérablement le travail administratif, en particulier à cause de l'adresse de facturation et de la réduction des taxes CIE pour les membres BIS et AAS. Merci d'avance de votre collaboration!

Cours de rattrapage pour le cours interentreprises 1 (catalogage)

Afin de répondre à des besoins actuels et à une demande récurrente sur le rattrapage des cours interentreprises, nous avons mis en place un cours de rattrapage sur le catalogage (cours de rattrapage pour le CIE 1) permettant aux personnes inscrites directement en 2^{ème} année de bénéficier du contenu des sujets principaux abordés dans le cadre du CIE 1.

Ce cours n'est guère un remplacement du CIE 1, il se présente comme une solution permettant aux élèves n'ayant pas pu suivre ce cours d'assimiler les bases du catalogage de Virtua, d'aborder les principaux thèmes du CIE 1 pour être apte à suivre le cours d'approfondissement du CIE 6 et de mener le contrôle de compétence prévu en 3^e année.

Dates du cours:

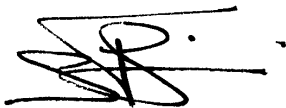
Les lundis 17 septembre, 24 septembre, 1 octobre, 08 octobre et 15 octobre 2012. Ce cours est destiné prioritairement aux apprentis ayant une apprentissage sur deux ans, et qui n'ont pas pu bénéficier de ces enseignements.

Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire directement via le lien ci-dessous. Les informations complémentaires sur ce cours leur seront transmises en temps voulu, via email : <https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?formkey=dHFJS2I2VWFRbThhbnhMalc0czM5dHc6MQ>

Pour toute question relative au cours, veuillez prendre contact directement avec M. Najem, responsable CIE en suisse romande: najem.mostapha@hotmail.com ou au 021/692'49'16

Meilleures salutations

Délégation à la formation Information et Documentation



Sven Sievi
Directeur

Annexes:

- Evaluation «Salaires formation initiale I+D»
- Formulaire «Données concernant les apprentis»